

À l'issue de l'année scolaire 2004-2005, 125 000 étudiants ont obtenu une licence dans une université française. L'étudiant type diplômé en licence est une femme, titulaire d'un baccalauréat général, de préférence scientifique, âgé de 23 à 24 ans qui a obtenu son diplôme en lettres ou en sciences humaines.

En 2005, deux tiers des diplômés en licence poursuivent leurs études en master à l'université et 12 % s'inscrivent dans un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM). Les femmes s'orientent plus souvent en IUFM, en majorité pour préparer le concours du premier degré de l'enseignement. Les étudiants diplômés en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et en mathématiques tentent davantage le concours d'enseignement. L'inscription en master se fait dans la discipline d'obtention de la licence, à l'exception de la filière AES (administrative, économique et sociale) en raison du caractère polyvalent des études.

Deux titulaires d'une licence sur trois poursuivent en master en 2005

À l'issue de l'année scolaire 2004-2005, 125 000 étudiants obtiennent une licence dans une université française, dont les deux tiers une licence selon le cursus LMD (Licence-Master-Doctorat), et le reste une licence « ancienne formule »¹. Un licencié sur deux obtient son diplôme dans les filières lettres-langues-sciences humaines (tableau 1). En particulier, la filière sciences humaines et sociales rassemble le quart des licenciés. Un licencié sur quatre acquiert par ailleurs son diplôme en sciences et STAPS, dont la moitié en sciences fondamentales. Enfin, les diplômés en droit, sciences économiques et AES forment le dernier quart des diplômés avec, en particulier,

1. Ne sont pas pris en compte les titulaires d'une licence professionnelle.

13 % en droit. Les étudiants étrangers représentent 9 % des diplômés en licence. En troisième année universitaire, ils regroupent 15 % des étudiants.

Deux licenciés sur trois sont des femmes

Deux tiers des licenciés sont des femmes. À l'entrée en troisième année de licence, deux inscrits sur trois sont des femmes. Les femmes licenciées sont majoritaires en langues, lettres, sciences humaines et sociales : entre 75 % et 85 %. Dans les filières sciences fondamentales et STAPS, elles sont minoritaires : elles forment un tiers des effectifs de licenciés. Dans la filière sciences économiques, les femmes sont aussi nombreuses que les hommes.

TABLEAU 1 – Répartition par discipline des licenciés

Licence en 2005	Nombre de licenciés	En %	% de femmes
Droit	15 871	12,7	69,8
Sciences économiques	9 218	7,4	53,4
AES	7 145	5,7	66,2
Lettres-Sciences du langage-Arts	12 947	10,4	80
Langues	13 561	10,9	83,8
Sciences humaines et sociales	33 954	27,2	74,5
Sciences de la vie, de la Terre et de l'Univers	9 136	7,3	63,6
STAPS	6 904	5,5	37,3
Sciences fondamentales et applications	15 432	12,4	32,9
Formations pluri-disciplinaires	655	0,5	64,7
Total	124 823	100,0	65,4

Source : MEN-DEPP

Les licenciés sont en majorité titulaires d'un baccalauréat général

Huit licenciés sur dix sont titulaires d'un baccalauréat général. Plus précisément, un tiers des licenciés a obtenu un baccalauréat en série S, un quart en série L et un quart en série ES (*graphique 1*). Cette répartition est différente selon la discipline de la licence. Dans les filières droit, sciences économiques et AES, 45 % des diplômés ont obtenu un bac ES. Dans les filières lettres et langues, la moitié des étudiants diplômés sont issus de la série L. Dans la filière sciences humaines, un tiers est titulaire d'un baccalauréat L et un autre tiers d'un baccalauréat ES. Dans les filières scientifiques, une très forte majorité des licenciés a obtenu un bac S.

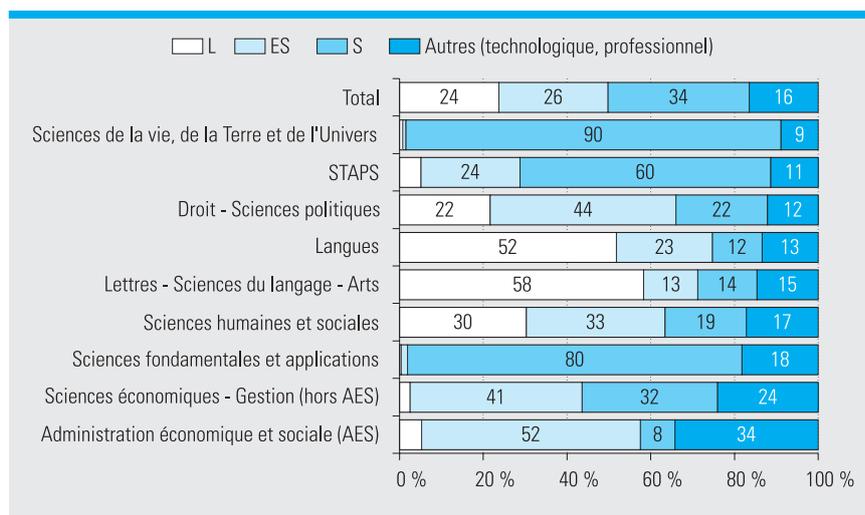
Un étudiant n'ayant jamais redoublé lors de son parcours d'enseignement obtient normalement sa licence à 21 ans. En 2005, l'âge moyen d'obtention d'une licence est de 23 ans et demi. Celui-ci varie selon la filière. Les diplômés en sciences économiques, en sciences fondamentales et en STAPS sont en moyenne les plus jeunes : 22 ans et demi. C'est en sciences humaines que l'âge moyen est le plus élevé : 24 ans et demi. Les étudiants de cette filière passent, en effet, plus de temps à l'université avant l'obtention de la licence. Dans chaque filière, les femmes sont diplômées plus jeunes que les hommes.

Les diplômés de licence sont plus souvent issus de milieux favorisés : 30 % proviennent d'un milieu de cadres, 16 % de professions intermédiaires contre 11 % d'un milieu d'ouvriers. Cette répartition des licenciés selon l'origine sociale est la même que celle des bacheliers qui entrent à l'université.

Un licencié sur huit s'inscrit en IUFM

En 2005-2006, 86 900 nouveaux licenciés se sont réinscrits à l'université, soit sept sur dix (*tableau 2*). Près de 14 700 des diplômés en 2005 (11,8 %) ont choisi de s'inscrire en IUFM². 23 200 licenciés

GRAPHIQUE 1 – Répartition des licenciés selon leur baccalauréat



Source : MEN-DEPP

TABLEAU 2 – Devenir des licenciés l'année suivante

Année universitaire 2005-2006	Nombre	En %
Université	86 899	69,6
dont :		
Master	81 519	65,3
Droit	14 496	11,6
Sciences économiques	10 121	8,1
AES	2 447	2,0
Lettres - Sciences du langage- Arts	7 868	6,3
Langues	5 792	4,6
Sciences humaines et sociales	20 287	16,3
Sciences de la vie, de la Terre et de l'Univers	6 843	5,5
STAPS	2 107	1,7
Sciences fondamentales et application	10 443	8,4
Licence	3 388	2,7
IUFM	14 677	11,8
Premier degré	7 764	6,2
Second degré	6 839	5,5
Autres	23 247	18,6
Total	124 823	100,0

Source : MEN-DEPP

(18,6 %) suivent une autre voie, dont 8 % déclarent suspendre ou arrêter leurs études, 5 % préparent les concours d'entrée en IUFM, 1,5 % intègrent une école « bac + 5 » et 4 % suivent une autre formation.

La poursuite d'études à l'université varie fortement selon la discipline dans laquelle l'étudiant a obtenu sa licence (*graphique 2*). Entre huit et neuf diplômés des filières droit et sciences économiques se réinscrivent à l'université. La poursuite à l'IUFM est quasiment nulle en droit, cette discipline étant très peu représentée dans les concours de l'enseignement. Elle est par ailleurs très faible en économie, sans doute en raison du faible nombre de places offertes au CAPES d'économie.

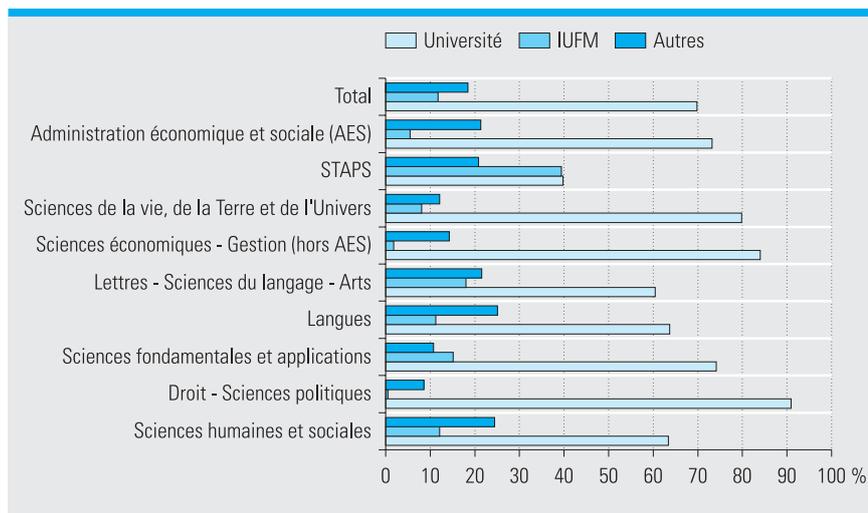
La poursuite à l'université est également massive pour les diplômés des filières scientifiques : environ huit étudiants sur dix. Les diplômés en mathématiques font figure d'exception puisqu'un tiers se dirige vers l'IUFM après la licence, ce qui est certainement dû au nombre élevé de places offertes au concours.

De la même manière, les étudiants en STAPS sont aussi nombreux à s'inscrire en IUFM et à l'université (39 %).

En lettres, langues et sciences humaines, environ deux diplômés sur trois poursuivent à l'université après l'obtention de leur licence. En particulier, les étudiants de

². En 2005-2006, les IUFM ne sont pas intégrés aux universités.

GRAPHIQUE 2 – Le devenir des licenciés selon la discipline d'obtention de la licence



Source : MEN-DEPP

TABLEAU 3 – Effectifs de licenciés par académie

Académie	Nombre de licenciés	Licenciés continuant à l'université en 2005-2006		Licenciés continuant à l'IUFM en 2005-2006	
		Effectif	En % des licenciés	Effectif	En % des licenciés
Paris	14 150	11 271	79,7	821	5,8
Lille	8 949	5 452	60,9	1 710	19,1
Lyon	8 854	5 858	66,2	890	10,1
Créteil	7 759	5 150	66,4	939	12,1
Rennes	7 614	5 524	72,6	723	9,5
Versailles	7 254	5 107	70,4	835	11,5
Toulouse	6 949	5 174	74,5	479	6,9
Aix-Marseille	6 401	4 546	71,0	598	9,3
Bordeaux	5 708	4 018	70,4	606	10,6
Montpellier	5 690	4 146	72,9	453	8,0
Nantes	5 080	3 591	70,7	553	10,9
Grenoble	4 052	2 767	68,3	440	10,9
Nancy-Metz	3 851	2 482	64,5	728	18,9
Strasbourg	3 566	2 490	69,8	473	13,3
Poitiers	3 466	2 525	72,9	377	10,9
Orléans-Tours	3 304	2 349	71,1	513	15,5
Nice	3 163	2 276	72,0	323	10,2
Rouen	3 022	2 013	66,6	416	13,8
Dijon	2 341	1 493	63,8	377	16,1
Amiens	2 164	1 306	60,4	501	23,2
Caen	2 079	1 361	65,5	329	15,8
Besançon	2 047	1 347	65,8	286	14,0
Clermont-Ferrand	1 860	1 261	67,8	334	18,0
Reims	1 495	982	65,7	334	22,3
Limoges	1 327	927	69,9	210	15,8
Corse	412	232	56,3	67	16,3
La Réunion	1 190	755	63,4	180	15,1
Gouadeloupe	792	530	66,9	118	14,9
COM * + Nouvelle Calédonie	284	68	23,9	64	22,5
Total	124 823	86 899	69,6	14 677	11,8

* Collectivités d'outre-mer
Source : MEN-DEPP

lettres s'inscrivent davantage à l'IUFM ; 18 % choisissent cette voie.

Les femmes poursuivent moins à l'université et plus en IUFM

Les femmes poursuivent moins à l'université que les hommes : deux tiers contre trois quarts. Elles s'inscrivent plus souvent en

IUFM et ce, quelle que soit la discipline dans laquelle elles ont obtenu leur licence : 13 % pour les femmes contre 9 % pour les hommes. En particulier, 28 % des femmes diplômées en sciences fondamentales s'inscrivent à l'IUFM contre 9 % des hommes. Ainsi, les femmes licenciées représentent près des trois quarts des inscrits en IUFM à la rentrée 2005-2006. Concernant le

choix du concours, elles sont six sur dix à préparer le concours du premier degré pour enseigner en maternelle ou en primaire. C'est deux fois plus que les hommes qui choisissent l'enseignement secondaire. En particulier, en sciences humaines, huit femmes sur dix préparent ce concours. En revanche, dans la filière STAPS seules trois femmes sur dix optent pour le concours du premier degré.

À Paris, la poursuite en IUFM est deux fois moins importante

Les orientations des licenciés varient selon l'académie dans laquelle l'étudiant a obtenu sa licence (tableau 3). À Paris, les étudiants poursuivent essentiellement à l'université (80 %) ; en revanche, dans six académies, ils sont moins de 65 % (Corse, Amiens, Lille, la Réunion, Dijon et Nancy-Metz). La poursuite en IUFM varie du simple au triple selon les académies : elle est de 6 % à Paris et 7 % à Toulouse contre 22 % à Reims et 23 % à Amiens.

Après 23 ans, les licenciés poursuivent moins en master

Entre 21 ans et 23 ans, la poursuite des études à l'université est stable : sept licenciés sur dix s'inscrivent à l'université l'année suivante. Après 23 ans, ils sont moins nombreux à poursuivre à l'université : entre 25 et 29 ans, ils ne sont plus que 60 % et les plus de 30 ans moins de 50 %. L'inscription en IUFM varie fortement avec l'âge : 15 % des étudiants qui obtiennent leur licence à 21 ans s'inscrivent en IUFM l'année suivante ; à 22 ans ils sont 12 % et à 24 ans ils ne sont plus que 10 %. Les licenciés de plus de 30 ans sont seulement 6 % à se tourner vers les concours d'enseignement.

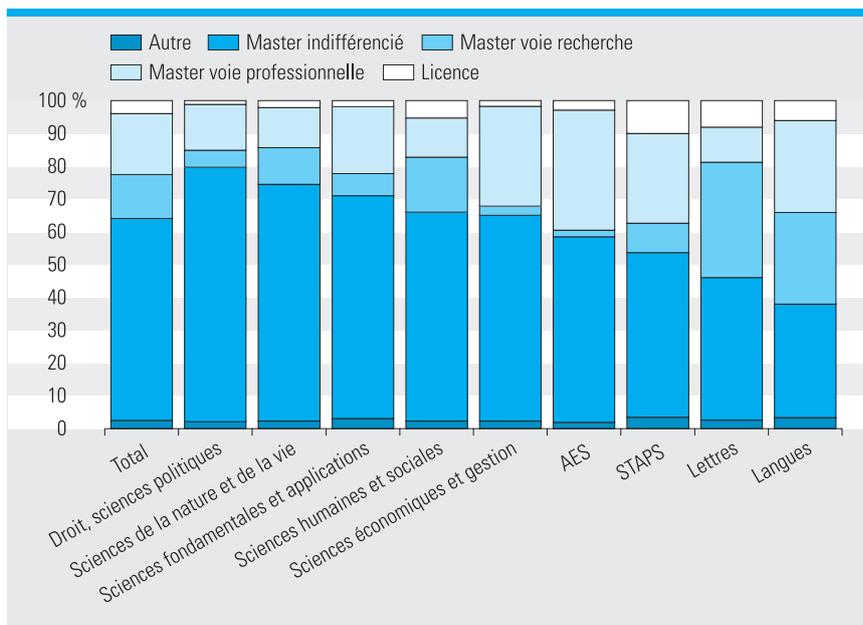
Si la proportion des licenciés qui poursuivent à l'université et en IUFM diminue avec l'âge, la part de ceux qui se tournent vers un autre type de formation de l'enseignement supérieur ou qui arrêtent leurs études augmente avec l'âge. Après l'obtention d'un diplôme, les licenciés les plus âgés se dirigent, probablement, plus souvent vers le marché du travail.

Enfin, l'origine sociale des étudiants n'est pas neutre du point de vue du parcours des licenciés. Les enfants de cadres poursuivent moins en IUFM : 10 % s'y inscrivent contre 15 % des enfants de professions intermédiaires et 16 % des enfants d'ouvriers.

En master, les étudiants poursuivent dans la même discipline

En 2005-2006, 81 500 licenciés sont inscrits en master ou en maîtrise à l'université, soit 94 % des licenciés qui poursuivent à l'université, dont 62 % sont en voie générale, 19 % en voie professionnelle et 13 % en voie recherche (graphique 3). Cela dépend beaucoup des disciplines ainsi que des offres de formation après la licence. Ainsi, en lettres, ils sont 35 % en master recherche, en langues 28 %. Le choix entre voie professionnelle et voie recherche n'est pas systématiquement proposé dès la première année de master. Cependant, le diplôme de master délivré finalement à l'étudiant est soit un master recherche, soit un master professionnel. En général, les étudiants continuent dans la même discipline : c'est le cas pour la filière droit, sciences économiques, sciences humaines, sciences fondamentales et STAPS où neuf étudiants sur dix qui restent à l'université poursuivent dans

GRAPHIQUE 3 – Orientation des licenciés suivant la discipline d'obtention de la licence



Source : MEN-DEPP

la même discipline en master. La filière AES fait figure d'exception puisque le caractère polyvalent des études permet aux licenciés de poursuivre en économie (40 %) ou en droit (13 %) ; ils sont 39 % à rester en AES.

Parmi les étudiants qui poursuivent à l'université après l'obtention d'une licence, certains (3,9 %) se réinscrivent en cursus L en 2005. Selon la filière d'obtention de la licence, la réinscription en cursus L atteint un niveau plus élevé : 6 % en langues, 7 % en histoire et en sociologie, 8 % en lettres, 10 % en STAPS et en sciences

de l'éducation. En revanche, très peu de diplômés en droit se réinscrivent en cursus L (1,1 %).

Édouard Fabre et Yves Frydel, DEPP C1

Pour en savoir plus

www.education.gouv.fr

« Les instituts universitaires de formation des maîtres – 2005-2006 », Note d'Information 07.07, MEN-DEPP, février 2007.
 « Les étudiants inscrits dans les 83 universités publiques françaises en 2005 », Note d'Information 06.24, MEN-DEPP, août 2006.
 « Les licences professionnelles en 2004-2005 », Note d'Information 06.12, MEN-DEP, avril 2006.

Source et méthodologie

Les données publiées proviennent du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) qui recense les étudiants inscrits et les étudiants diplômés dans le système universitaire français, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer (à la date d'observation du 10 mai 2005 pour les diplômés de l'année universitaire 2004-2005 et du 15 janvier 2006 pour les inscrits de l'année universitaire 2005-2006).

Est pris en compte dans le champ de SISE l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

Entrent dans le champ de notre étude les 124 823 étudiants ayant obtenu à l'issue de l'année universitaire 2004-2005 une licence (licence, licence LMD, licence bi-disciplinaire, licence pluridisciplinaire) dans une des 83 universités publiques, y compris les deux centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) de Nîmes et d'Albi, ainsi que les diplômés de Paris Dauphine.

Afin d'étudier le devenir de ces licenciés, un appariement avec les fichiers des inscriptions à l'université et en IUFM en 2005-2006 a été effectué.

Le dispositif SISE ne permet pas d'étudier le devenir des licenciés qui ne poursuivent ni à l'université ni à l'IUFM. Les données fournies dans le paragraphe « Un licencié sur huit s'inscrit en IUFM » p. 2 proviennent du panel de bacheliers de 2002 qui a obtenu une licence en 2005 à l'issue d'un parcours sans redoublement.

DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE

Directeur de la publication
Daniel Vitry

Rédactrice en chef
Francine Le Neveu
Maquette :
DEPP-DVE
Impression : Ovation

Service vente
DEPP, Département de la valorisation et de l'édition
61-65 rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15
ISSN 1286-9392